PROGRAMME DE FORMATION
DROIT DU TRAVAIL
Comprendre les règles essentielles du droit du travail et sécuriser les pratiques professionnelles
Formation professionnelle en entreprise
UPSKILL FORMATION

1. Présentation de la formation

Cette formation permet aux professionnels de mieux comprendre les principales règles du **droit du travail** applicables dans l'entreprise et de sécuriser leurs pratiques quotidiennes.
Elle vise à donner aux participants des **repères juridiques directement opérationnels**, afin de mieux comprendre les droits et obligations de l'employeur et du salarié, d'identifier les situations nécessitant une vigilance particulière et d'adopter les bons réflexes face aux problématiques rencontrées dans l'entreprise.
La formation privilégie une approche concrète à partir de **situations professionnelles, de cas pratiques et de problématiques réelles rencontrées en entreprise**.
Elle peut être particulièrement adaptée aux dirigeants, managers, responsables d'équipe et professionnels amenés à prendre des décisions ayant une dimension sociale ou RH.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

2. Public concerné

Cette formation s'adresse notamment :

- aux dirigeants et chefs d'entreprise ;
- aux managers et responsables d'équipe ;
- aux responsables RH ;
- aux responsables administratifs ;
- aux collaborateurs exerçant des fonctions RH ou administratives ;
- aux professionnels amenés à encadrer des salariés ;
- à toute personne souhaitant acquérir les fondamentaux du droit du travail.

Aucun prérequis juridique particulier n'est nécessaire.

3. Cadre de la formation

Cette formation constitue une **formation professionnelle en entreprise**.
Elle a pour objectif de fournir aux participants les connaissances et réflexes nécessaires à la compréhension des principales règles du droit du travail.
Le contenu peut être adapté :

- au secteur d'activité ;
- à la taille de l'entreprise ;
- au niveau des participants ;
- aux fonctions exercées ;
- aux problématiques rencontrées ;
- aux dispositions conventionnelles applicables à l'entreprise.

La formation s'appuie sur la **législation et la réglementation en vigueur au moment de l'intervention**.

4. Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront notamment capables de :

- comprendre les principaux fondements du droit du travail ;
- identifier les principales sources du droit du travail ;
- comprendre les droits et obligations de l'employeur et du salarié ;
- connaître les principales règles applicables au contrat de travail ;
- distinguer les principales formes de rupture du contrat ;
- comprendre les règles relatives au temps de travail ;
- identifier les principales règles relatives aux congés et absences ;
- comprendre les principes applicables à la rémunération ;
- identifier les situations pouvant relever d'une sanction disciplinaire ;
- comprendre les règles essentielles relatives au harcèlement et aux discriminations ;
- connaître les principes de santé et de sécurité au travail ;
- adopter les bons réflexes face à une situation juridiquement sensible ;
- savoir identifier lorsqu'une situation nécessite l'intervention d'un professionnel spécialisé.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

5. Programme

Module 1 — Les fondamentaux du droit du travail

- Qu'est-ce que le droit du travail ?
- Le rôle du droit du travail dans l'entreprise
- Les principales sources du droit du travail
- Le Code du travail
- Les conventions et accords collectifs
- Le contrat de travail
- Le règlement intérieur
- La jurisprudence
- La hiérarchie des normes
- Identifier quelle règle appliquer à une situation donnée

Module 2 — La relation de travail

- La relation employeur / salarié
- Les droits et obligations des parties
- Le lien de subordination
- Le pouvoir de direction de l'employeur
- Les limites du pouvoir de l'employeur
- Les obligations du salarié
- Les obligations de l'employeur
- La bonne foi dans l'exécution du contrat

Module 3 — Le contrat de travail

- Les éléments essentiels du contrat de travail
- Le CDI
- Le CDD
- Le travail à temps partiel
- La période d'essai

UPSKILL FORMATION

- Les clauses particulières
- Les modifications du contrat de travail
- La modification des conditions de travail
- Le changement de poste ou d'organisation
- Les points de vigilance lors de la rédaction ou de la modification d'un contrat

Module 4 — Le temps de travail

- Durée légale du travail
- Durée maximale du travail
- Temps de repos
- Heures supplémentaires
- Heures complémentaires
- Travail du dimanche
- Travail de nuit
- Astreintes
- Organisation et aménagement du temps de travail
- Suivi du temps de travail

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

Les règles sont abordées en tenant compte des **dispositions conventionnelles applicables à l'entreprise**.

Module 5 — Congés, absences et arrêts de travail

- Congés payés
- Acquisition et prise des congés
- Absences autorisées
- Arrêts maladie
- Accident du travail
- Maladie professionnelle
- Maternité et paternité
- Absences injustifiées
- Retour du salarié après une absence
- Les bonnes pratiques de gestion des absences

Module 6 — Rémunération

- Les principes de rémunération
- Salaire minimum
- SMIC
- Salaire conventionnel
- Primes et avantages
- Heures supplémentaires
- Avantages en nature
- Égalité de rémunération
- Bulletin de paie : principales mentions
- Comprendre les éléments essentiels de la rémunération

Module 7 — Pouvoir disciplinaire et sanctions

- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Identifier une faute

UPSKILL FORMATION

- Les différents niveaux de faute
- Les sanctions disciplinaires
- L'avertissement
- La mise à pied disciplinaire
- Le licenciement disciplinaire
- La procédure disciplinaire
- Les délais à respecter
- Les erreurs à éviter

Une attention particulière est portée à la distinction entre **désaccord**, **insuffisance professionnelle**, **comportement fautif** et **faute disciplinaire**.

Module 8 — Harcèlement, discrimination et respect des personnes

- Principe de non-discrimination
- Discrimination directe et indirecte
- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel
- Agissements sexistes
- Obligations de l'employeur
- Responsabilités du manager
- Signalement d'une situation
- Réagir face à une situation préoccupante
- Prévention des risques psychosociaux

L'objectif est notamment de permettre aux managers d'identifier les **signaux d'alerte** et d'adopter les bons réflexes.

Module 9 — Santé et sécurité au travail

- Obligations générales de l'employeur
- Obligations du salarié
- Prévention des risques professionnels
- Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Accident du travail
- Maladie professionnelle
- Équipements et conditions de travail
- Responsabilité de l'entreprise
- Rôle du manager dans la prévention
- Identifier et signaler une situation dangereuse

Module 10 — La rupture du contrat de travail

- Fin du CDD
- Démission
- Rupture conventionnelle
- Licenciement
- Licenciement pour motif personnel
- Licenciement économique
- Préavis
- Documents de fin de contrat

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.
UPSKILL FORMATION

- Indemnités
- Contestation et contentieux

Les différentes situations sont étudiées à partir de **cas pratiques** afin de comprendre les conséquences juridiques et les procédures applicables.

Module 11 — Le dialogue social dans l'entreprise

- Les représentants du personnel
- Le Comité social et économique (CSE)
- Les missions du CSE
- Les consultations et informations
- Les représentants syndicaux
- La négociation collective
- Les obligations de l'employeur
- Les relations entre management et représentants du personnel

Le contenu peut être adapté à la taille et à l'organisation de l'entreprise.

Module 12 — Les réflexes juridiques du manager

Ce module permet de transformer les connaissances acquises en **réflexes professionnels**.

- Identifier une situation à risque
- Ne pas prendre une décision trop rapidement
- Vérifier la règle applicable
- Identifier les documents nécessaires
- Respecter les procédures
- Formaliser les décisions
- Communiquer avec le salarié
- Conserver les éléments utiles
- Savoir quand solliciter le service RH
- Savoir quand solliciter un professionnel du droit

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

6. Approche pédagogique UPSKILL

UPSKILL FORMATION privilégie une approche **concrète, accessible et opérationnelle** du droit du travail. L'objectif n'est pas de transformer les participants en juristes, mais de leur permettre de **comprendre les règles et d'adopter les bons réflexes dans leur quotidien professionnel**.

La formation alterne :

- apports juridiques ;
- cas pratiques ;
- études de situations professionnelles ;
- exercices ;
- échanges d'expériences ;
- analyse de documents ;
- mises en situation ;
- questionnements collectifs.

Les exemples peuvent être directement adaptés aux problématiques rencontrées dans l'entreprise.

7. Ressources pédagogiques

Les participants peuvent disposer de :

- supports pédagogiques ;
- fiches pratiques ;
- tableaux de synthèse ;
- cas pratiques ;
- exemples de documents professionnels ;
- exercices ;
- ressources réglementaires ;
- ressources numériques.

Les supports sont actualisés en fonction de l'évolution de la réglementation applicable au programme.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

8. Compétences travaillées

La formation permet notamment de développer les compétences suivantes :

Comprendre le cadre juridique

- Identifier les principales sources du droit du travail ;
- comprendre la hiérarchie des normes ;
- identifier la règle applicable.

Gérer la relation de travail

- Comprendre les droits et obligations de chacun ;
- identifier les principales règles applicables au contrat.

Sécuriser les pratiques managériales

- Encadrer dans le respect du droit ;
- gérer les absences ;
- organiser le travail ;
- appliquer les procédures disciplinaires.

Prévenir les risques

- Identifier les situations de harcèlement ou de discrimination ;
- contribuer à la prévention des risques professionnels ;
- adopter les bons réflexes face à une situation sensible.

Accompagner les décisions

- Analyser une situation ;
- identifier les risques ;
- rechercher les informations nécessaires ;
- savoir quand solliciter un interlocuteur spécialisé.

UPSKILL FORMATION

9. Mise en application professionnelle

La formation privilégie la **mise en situation**.

Les participants peuvent notamment travailler sur :

- des situations rencontrées dans leur entreprise ;
- des problèmes liés aux horaires ;
- des absences ;

- des conflits ;
- des comportements fautifs ;
- des questions relatives au contrat ;
- des situations de management ;
- des problématiques de santé et sécurité.

L'objectif est de permettre aux participants de repartir avec des **réflexes directement utilisables dans leur activité professionnelle**.

10. Modalités pédagogiques

Les modalités peuvent comprendre :

- formation en présentiel ;
- formation à distance lorsque cela est adapté ;
- formation intra-entreprise ;
- études de cas ;
- mises en situation ;
- exercices individuels ;
- travaux collectifs ;
- analyse de documents ;
- échanges d'expériences.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

11. Évaluation

Les acquis peuvent être évalués au travers de :

- quiz ;
- études de cas ;
- exercices pratiques ;
- analyse de situations ;
- mises en situation ;
- questionnements.

Une évaluation peut être réalisée en début et en fin de formation afin d'identifier la progression des participants.

UPSKILL FORMATION

12. Durée et organisation

La durée est **adaptable aux besoins de l'entreprise**.

La formation peut être organisée :

- sur une journée ;
- sur plusieurs journées ;
- sous forme de parcours progressif ;
- en journées espacées ;
- en présentiel ;
- à distance lorsque cela est adapté.

Les modules peuvent également être sélectionnés selon les besoins prioritaires de l'entreprise.

13. Adaptation aux besoins de l'entreprise

UPSKILL FORMATION privilégie une approche **sur mesure**.

Le contenu peut être adapté en fonction :

- du secteur d'activité ;
- de la taille de l'entreprise ;
- de la convention collective applicable ;
- des fonctions des participants ;
- du niveau de connaissances initial ;
- des problématiques rencontrées ;
- des enjeux RH de l'entreprise.

Une attention particulière peut être portée aux **situations concrètement rencontrées par les managers et responsables d'équipe**.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

14. Accessibilité

UPSKILL FORMATION veille à prendre en compte les besoins spécifiques des participants.

Lorsque cela est possible, les modalités pédagogiques, les supports et les activités peuvent être adaptés aux besoins identifiés, en lien avec les interlocuteurs compétents de l'entreprise.

15. Modalités d'intervention

UPSKILL FORMATION intervient directement auprès des entreprises et structures professionnelles.

Les formations peuvent être organisées :

- en intra-entreprise ;
- sur site ;
- dans un lieu choisi par l'entreprise ;
- à distance lorsque cela est adapté.

Les modalités d'intervention sont définies selon les besoins et les contraintes de l'entreprise.

Contact

Vous souhaitez sécuriser les pratiques de vos équipes en matière de droit du travail ?

UPSKILL FORMATION propose des formations concrètes, accessibles et adaptées aux réalités de l'entreprise.

Comprendre le droit du travail, identifier les risques et adopter les bons réflexes : construisons ensemble une formation adaptée à vos besoins.

Contactez UPSKILL FORMATION pour échanger sur votre projet.

UPSKILL FORMATION